

13 - Intérêt du groupe AMI

Paris - Publié le vendredi 9 septembre 2016 à 18 h 10 - Article dossier n° 75871
Imprimé par Anne Aubert pour son seul usage (ab. n° 17872)

« Quel est l'intérêt de la mise en place du groupe AMI et des journées de travail en commun ? »

Les membres du groupe répondent à News Tank.

Université de Cergy

François Germinet, président

« Avant tout la mise en réseau, le partage d'expériences. C'est une très belle expérience, initiée par le politique et portée par la Dgesip au ministère. »

Université Paris Sorbonne / UPMC

Marianne Schilling, directrice du service formation continue (Université Paris Sorbonne)

« Nous partageons tous la même ambition qui consiste à faire des universités et de l'enseignement supérieur un acteur majeur de la formation tout au long de la vie. Mais nous n'apportons pas tous les mêmes réponses. Il s'agit surtout d'échanger sur les freins que nous rencontrons dans l'exercice de nos missions mais aussi sur les leviers dont nous disposons. »

Alain Gonzalez, directeur du service commun de la formation continue (UPMC) et président de la conférence des directeurs de service universitaire de formation continue.

« Chacun partage une même ambition, le développement de la FCU ; mais tous n'ont pas les mêmes réponses. Il est donc très enrichissant de travailler ensemble sur nos modèles pédagogiques, économiques ou organisationnels.

Sachez en tout cas qu'on ne s'interdit rien ! Ni par exemple de créer une plateforme digitale commune de présentation de l'offre ; ni, pourquoi pas, de créer une filiale au sein de l'université, dédiée à la formation continue.

D'un point de vue plus 'personnel', en tant que président de la Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue, mon objectif est que ces changements ne profitent pas seulement aux 12 : cela devra également être partagé avec l'ensemble des autres universités ! Un autre chantier important. »

Université de Strasbourg

Thierry Vandamme, VP délégué formation tout au long de la vie, et Marc Poncin, directeur du service formation continue

« L'existence du groupe AMI traduit une vraie volonté politique, la volonté de développer la FCU en France !. »

Comue Université de Lyon

Alain Asquin, coordonnateur expérimentation AMI FC pour l'Université de Lyon et VP entrepreneuriat et expérimentations de l'Université Jean Moulin Lyon 3

« Ces réunions sont précieuses pour partager nos problématiques communes ; c'est bien l'objet de l'AMI FCU de générer des propositions concrètes pour faire évoluer les choses. L'équipe de Lyon Saint-Etienne se déplace souvent en nombre aux réunions nationales de l'AMI. Chacun est membre d'une sous-commission, ce qui nous permet d'être à jour de l'ensemble des dossiers.

Ces réunions nous permettent de continuer à nouer des relations concrètes avec nos collègues des autres universités et de partager au-delà de ces réunions. Cela continuera, à n'en pas douter, au-delà du terme de cet AMI. »

Université de Bretagne Occidentale

Abdeslam Mamoune, VP FTLV en charge de la CFVU et directeur du service commun de formation continue

« Un intérêt évident ! Partages d'expériences, mutualisation, apprentissage... L'UBO a toujours travaillé en réseau et se sent parfaitement à l'aise dans ce mode de fonctionnement ! Sans oublier le soutien de la Dgesip ».

Université de La Rochelle

Elise Lamare-Violet, directrice de la Maison de la réussite

« La mise en réseau est toujours utile : utile à l'échange des bonnes pratiques, à la réflexion sur des projets stratégiques, à la mutualisation de projets, par exemple pour la commercialisation de nos formations... C'est aussi le moyen de rencontrer des organisations professionnelles et des acteurs que nous n'arriverions pas à mobiliser individuellement. »

Association Toulouse Tech (INP Toulouse, Insa Toulouse, ENI Tarbes)

Olivier Delahaye, directeur, Toulouse Tech formation professionnelle

« Le groupe AMI est vraiment une idée originale et innovante à suivre de très près. Le benchmarking sur les bonnes et mauvaises pratiques permet de gagner du temps et d'affiner la stratégie, par exemple sur les calculs des coûts, la segmentation des marchés, le marketing opérationnel.

Nous sommes à la fois concurrents et collègues. Sur la gestion, la comptabilité, l'approche commerciale, on peut se retrouver.

Cette reconnaissance est indéniablement un facteur de motivation, une opportunité d'augmenter nos compétences et d'envisager de nouveaux modèles économiques et pédagogiques, mais elle crée en revanche des obligations de résultats qu'il ne faut pas occulter. »

Association Picardie Universités

Pascal Frachet, responsable du projet formation continue de l'UPJV dans le cadre du projet de site de l'association Picardie Université

« L'AMI génère un effet de levier. Le réseau et la Dgesip sont indispensables pour entretenir l'enthousiasme. Être lauréat nous apporte de la crédibilité et, demain, nous devons être une référence sur laquelle on peut compter. »

Université d'Angers

Thierry Latouche, directeur de la formation continue

« La constitution de ce 'groupe des 12' , permet le partage des bonnes pratiques et des retours d'expérience entre établissements de taille différente. L'accueil positif des OPCA, l'intervention de 'témoins' externes favorise l'ouverture thématique, ainsi que le retour quant à leurs attentes vis-à-vis des universités.

Le retour d'expériences, qui permet de trouver des réponses aux difficultés éventuelles que nous rencontrons, le partage des bonnes pratiques qui permet d'aller plus vite et mieux en termes par exemple de capacité d'innovation organisationnelle, juridique ou financière à plusieurs que seuls. »

Comue PSL associée à l'Université Paris-Dauphine

Sébastien Duizabo, directeur de la formation continue (Université Paris-Dauphine)

« D'abord le partage d'expérience, ensuite la prise de hauteur, enfin l'ouverture sur de nouvelles opportunités. »

Comue Paris Est (Upec et Upem)

Delphine Adam, directrice de la formation continue (Upec)

« L'échange et le partage d'expériences sont bien sûr profitables à tous. Le groupe doit en outre profiter de son existence pour faire gagner de la visibilité à la FC Universitaire et pour mutualiser ses actions auprès des entreprises, des collectivités territoriales, des branches et des OPCA. »

Aïni Hannachi, DGSA, en charge de la scolarité de l'orientation, de l'insertion et de la vie étudiante (Upem)

« Le partage des bonnes pratiques, la dynamique de groupe... Ce qui est intéressant, c'est de voir la forte motivation des 12 sur la FC ; ce qui est encourageant, c'est de voir que les établissements s'inscrivent volontiers dans une logique de partage. »